



## Reception recommandé avec ar de 38€

Par **freddant**, le **26/08/2011** à **19:29**

Bonjour,

Je dois retirer un accusé de réception avec ar à la poste.

Dessus il est écrit que je dois payer 38€.

Je ne connais pas la provenance, ni le pourquoi cette somme.

Ça me semble un peu étrange.

On l'obligation d'aller chercher les recommander mais delà à payer 38€!

Ça me semble un peu fort.

Que dois je faire?

Je n'ai absolument pas envie de payer 38€.

Merci de votre aide.

cdlt.

fred.

Par **mimi493**, le **26/08/2011** à **20:31**

C'est un recommandé avec contre-remboursement (comme il existe des colis avec contre-remboursement). Vous n'avez pas obligation d'aller le chercher, ni de payer. Gardez bien l'avis de passage mentionnant le tarif de 38 euros.

Par **freddant**, le **26/08/2011** à **21:58**

Merci pour votre reponse.

Il est vraiment ecrit een gros : recommandé avec avis de reception.

Et un assez petit cadre en bas à gauche: Cet objet vous sera remis contre paiement de la somme de : 38 (ecrit à la main).

Je n'irai pas le cherche ne sachant pas ce que c'est du tout.

C'est assez fou que la poste propose de tel services qui laissent le doute.

Encoe merci pour votre aide.

Cdlt.

Fred.

Par **fabim11**, le **26/09/2011** à **15:31**

bonjour g eu le meme recommandé vous avez ete le chercher?

Par **freddant**, le **26/09/2011** à **15:37**

Bonjour,

Non, j'ai suivi le conseil ci dessus.

Aujourd'hui, je sais qui me l'a envoyé.

on va bien voir...

Par **mimi493**, le **26/09/2011** à **15:38**

Qui vous l'a envoyé et pourquoi le contre-remboursement ?

Par **freddant**, le **26/09/2011** à **15:51**

Bonjour,

Je sais qui maintenant mais pas le pourquoi/comment.

Je suis en litige avec cette personne donc, je ne lui pose pas trop de questions.

C'est pour cela que j'ai ecrit ... on va bien voir... :-)

Je vous tiendrai informé de la suite.

Par **daneel**, le **16/11/2011** à **19:32**

Bonjour à tous

je viens également d'avoir un avis de passage pour un recommandé avec marqué dessus 38€.  
puisque je ne suis pas le seul, ça m'a l'air d'une somme forfaitaire.

ceux qui sont aller le chercher peuvent ils m'en dire plus?

merci d'avance à vous

Par **asfrisson**, le **25/11/2011** à **11:06**

Bonjour à tous,

J'ai reçu également une lettre recommandée avec accusée réception et me demandant 38 euros pour récupérer cette lettre.

J'aurais aimé savoir si quelqu'un connaîtrait le moyen de savoir qui est l'expéditeur .

Car je refuse de payer 38 euros sans savoir qui envoie ce genre de courrier.

Merci d'avance à tous

bonne journée

Par **steave**, le **11/06/2012** à **18:24**

Bonjour à Fred,

Pourrais-tu nous informer de la suite ? je viens de recevoir également une lettre recommandée avec accusée réception me demandant 38 euros pour récupérer cette lettre.

Merci d'avance de ton retour.

Par **nicolas888**, le **28/06/2012** à **17:08**

bonjour, même problème je n'attends aucun courrier en contre remboursement, 38 euros si je veux retirer le courrier!

Qui a une suite à cette histoire?

Par **jamsept99**, le **16/07/2012** à **20:07**

Bonjour,

J'ai le même problème : je viens de recevoir une lettre recommandée avec AR. On me demande 38 euros pour récupérer cette lettre...

Je suis perplexe.... Et comme vous tous, je n'attends aucun courrier en contre remboursement...

Si quelqu'un a une réponse, je suis preneuse ! Dans quel cadre ce type de courrier est envoyé?

Merci d'avance pour vos réponses !

Par **Tainan**, le **17/07/2012 à 22:30**

Bonjour,

Je viens aussi de recevoir une lettre recommandée avec AR. Sur le document fourni par le facteur, on me réclame aussi 38€.

Vu le nombre de personnes ayant reçu ce courrier, il doit bien s'agir d'une arnaque.

Par **veronicknowhere**, le **02/08/2012 à 15:11**

moi aussi aujourd'hui recommandé avec AR 36 euro pour la récupérer !!! j'attends un chèque de succession du notaire c peut être ça ! que faire ?

Par **Toinou**, le **29/09/2012 à 13:26**

Est-ce que quelqu'un peut nous dire ce qu'il y avait dans ce paquet quand même!!!!!! Histoire que l'on sache enfin!

Merci

Par **soso**, le **05/10/2012 à 08:52**

BONJOUR

idem j'ai reçu ce recommandé hier me disant de payer 38 euros... je ne sais pas du tout d'où ça peut venir. peut-on demander à la poste qui est l'expéditeur?? merci à vous.

Par **pat76**, le **05/10/2012 à 15:31**

Bonjour

Vous aviez passé une commande sur un site internet?

Voyez avec la poste si vous pouvez savoir qui est l'expéditeur.

Par **Lag0**, le **05/10/2012 à 16:28**

[citation]Voyez avec la poste si vous pouvez savoir qui est l'expéditeur. [/citation]  
Attention, la Poste a interdiction de communiquer cette information. En effet, il serait alors facile de demander qui est expéditeur d'un recommandé et de ne pas le prendre si c'est, par exemple, le bailleur qui envoie une lettre de congé...

Par **furioso**, le **12/10/2012 à 17:24**

Bon pas de panique j'ai la réponse. J'étais dans votre cas et je suis allé à la Poste ce jour pour éclaircir le problème. En fait quelqu'un m'envoyait un règlement par chèque que j'attendais, et me l'a adressé en recommandé sans avis de réception. Coût pour l'expéditeur 3,38€. Il se trouve que l'imprimé carboné en plusieurs exemplaires est mal conçu de sorte que selon comment le montant est écrit à la main, se reporte sur l'exemplaire qui nous est destiné seulement les deux derniers chiffres du montant soit 38€ au lieu de 3.38€. Le postier m'a immédiatement rassuré m'indiquant que le problème était bien connu, et m'a remis le pli en me disant que je n'avais rien à payer.  
L'affaire me semble close.

Par **lotus**, le **18/10/2012 à 17:54**

Bonjour,  
Je viens recevoir un recommandé avec avis de réception pendant mon absence. En plus, il a marqué cet objet vous sera remis contre paiement de la somme de 38€. Je voudrais savoir qui est l'expéditeur? bien sur, je ne cherche pas la lettre ni payé cette somme est qu'il y a qq même problème ?  
Merci d'avance

Par **pat76**, le **18/10/2012 à 18:24**

Bonsoir Lotus

Si vous n'allez pas chercher le recommandé, il restera pendant 15 jours au bureau de poste et ensuite sera retourné à l'expéditeur.

Vous n'avez aucune obligation de payer 38 euros pour que vous soit remis un courrier

recommandé.

Par **Lag0**, le **18/10/2012** à **19:02**

[citation]Vous n'avez aucune obligation de payer 38 euros pour que vous soit remis un courrier recommandé.

[/citation]

Si c'est un recommandé contre-remboursement, alors si, il y a obligation de payer pour qu'il soit remis.

Par **furioso**, le **18/10/2012** à **20:01**

Regardez mon message du 12/10 et vous avez la réponse, enfin je le crois.

Par **koko**, le **24/10/2012** à **21:46**

Bonsoir,

j'ai reçu un accusé de réception avec une mention de :

cet objet vous sera remis contre paiement de la somme de 36 euro? pourtant je n'ai rien commandé ni demandé !!! alors je ne sais pas ce que ca peut être !!!!!

quelqu'un peut m'expliquer ce que ca veut dire .? Merci d'avance

Par **Kendralome2**, le **09/11/2012** à **19:09**

Bonjour idem .j ai reçu deux recommandé avec avis de réception aujourd'hui a mon nom et a celui de mon ex compagnon partie depuis 1ans 1/2 remise contre paiement de la somme de 36 chacun LOL ( 72€ tout de même ) Bizarre

Je suis aller sur le site de la poste avec les numero de l envoie , je sais que les objets provienne de Lyon LOL . Et je suis en ile de France , sachant que je n ai rien commander . Je vais voir a la poste demain pour voir au moins l expéditeur .

Je ferai un com Apres

Par **Kendralome2**, le **10/11/2012** à **20:29**

Au finale rien payer

Par **Sisindy**, le **17/04/2013** à **18:35**

Au final regarder avec le numéro de l'envoi sur le site Laporte et vous aurez une idée de qui vient le couriez grâce à l'adresse d'envoi

Par **Sisindy**, le **17/04/2013** à **18:36**

La poste

Par **jphil**, le **17/08/2013** à **12:05**

bonjour

j'ai lu attentivement tout le sujet.

Me concernant je viens de recevoir un avis de passage où il est indiqué que je dois payer une taxe de 1,61e.

Ce n'est pas un courrier recommandé classique car il est coché "autre" sur l'avis de passage. Je n'attends pas de recommandé donc je me demande si cela n'est pas de la publicité.

J'ai essayé de regarder avec le numéro indiqué sur l'avis de passage mais avec le site de la poste ce numéro est apparemment incomplet!

Merci de vos témoignages et aide  
Cdlt

Par **olivier500**, le **24/09/2013** à **21:21**

bonjour,j'ai reçu un recommande dont on me demande de payer 88 euros je pense savoir d'ou il vient mais il ne repond pas au tel et je ne veux pas payer donc j'irai a la poste demain pour savoir

Par **lili.berlingot**, le **11/01/2014** à **20:57**

Olivier500 as-tu un début de réponse à nous donner ?  
Merci

Par **JeanVi**, le **14/04/2014** à **14:44**

Bonjour, j'ai un problème semblable au votre... je suis associé d'une SARL et ne m'entends plus du tout avec le gérant qui essaye de me virer. Il m'a envoyé les documents pour l'AG annuelle par AR, mais je refuse de payer le contre-remboursement ! Suis-je en tort ou avait-il l'obligation de payer lui-même l'AR ? Merctid 'avance.

Par **Riquithaa**, le **25/08/2015** à **00:32**

Bonjour, je viens de recevoir aujourd'hui un avis de passage me demandant de payer 64 euros pour avoir une lettre recommandée dont je ne connais pas l destinataire. Je trouve cette somme exorbitante pour une simple lettre recommandé dont ont ne sait rien. Que doit je faire ? suis je obligée de payer ?

Par **Tisuisse**, le **25/08/2015** à **07:02**

Bonjour,

Les réponses sont au dessus, sur ce topic.

Par **petit louis**, le **28/10/2015** à **16:07**

moi je viens d'en recevoir un et je dois payer 8e j'ai rien commander alors je me pose des questions et j'ai surtout pas envie de payer pour un truque que j'attends pas quelqu'un peu dire comment on fait pour savoir d'ou ca viens

Par **moisse**, le **28/10/2015** à **16:11**

Bonjour,

C'est comme au poker, il faut payer pour voir.